

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur le projet de modification n°8 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Pays de Wissembourg se tiendra

du 23 février 2026 à 9h00 au 10 mars 2026 à 17h00 à la

Communauté de communes du Pays de Wissembourg (siège de l'enquête publique)

4 quai du 24 novembre 67160 WISSEMBOURG

La Communauté de communes du Pays de Wissembourg est la personne morale responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées. Elle est représentée par M. Serge STRAPPAZON, Président.

Par délibération du 2 février 2026, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg a, à la suite de l'avis conforme de la MRAe Grand Est (N° réception portail : 006544/KK AC PLU), décidé de ne pas réaliser d'évaluation environnementale de la modification n°8 de son Plan local d'Urbanisme intercommunal.

Par décision n°E25000181/67 en date du 8 janvier 2026, Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Francis LAURENT, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Danièle DIETRICH, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Durant l'enquête publique, le dossier de l'enquête publique est consultable

- sur support papier ou sur un poste informatique, **à la communauté de communes du Pays de Wissembourg**, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ;
- sur support papier **en mairie de Wissembourg** aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, jeudi de 9h00 à 12h00, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, samedi de 9h00-12h00
- sur le site internet suivant : <https://cloud.oteforum.fr/index.php/s/pk7Wpk2SG66zBKc>
Mot de passe : CCPW_M8 Fulchiron



Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations

- **Au siège de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE WISSEMBOURG**
Le lundi 23 février 2026 de 10h00 à 12h00
Le mardi 10 mars 2026 de 15h00 à 17h00
- **En mairie de WISSEMBOURG**
Le samedi 7 mars 2026 de 10h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la communauté de communes et à la mairie de Wissembourg ;
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique :

Communauté de Communes du Pays de Wissembourg –
Monsieur Francis LAURENT commissaire enquêteur – PLU intercommunal
4 Quai du 24 Novembre – BP 80023 – 67161 Wissembourg Cedex

- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : enquetepublique@cc-pays-wissembourg.fr
L'objet du message devra comporter la mention "Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur".

Au terme de l'enquête publique, après étude des demandes formulées lors de celle-ci, des avis des personnes publiques associées et de l'avis du commissaire-enquêteur, le projet de modification n°8 du PLUi sera éventuellement modifié puis approuvé par le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg.